

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 4

Artikel: "L'avenir de l'officier de milice dans l'économie privée"
Autor: Inderwildi, Steve
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A Neuchâtel, des points de vues ont pu être échangés sur la valeur de la formation militaire pour l'économie privée.

« L'avenir de l'officier de milice dans l'économie privée »

Plt Steve Inderwildi

Société neuchâteloise des officiers (SNO)

Le 29 mai 2008, juste avant l'ouverture de l'Euro 2008 et avant que les barrières finissent d'encercler l'Hôtel Beau-Rivage de Neuchâtel, 80 invités civils, militaires suisses et étrangers ont pris part au débat organisé par la SNO, modéré par Monsieur le Prof. Dr Raymond Sayegh, avec la participation des personnalités suivantes :

- le Conseiller d'Etat Jean Studer, Chef du Département de Justice, de Sécurité et Finances, NE ;
- le divisionnaire Jean-François Corminboeuf, commandant de la région territoriale 1 ;
- le brigadier Daniel Berger, commandant de la brigade blindée 1 ;
- Lorena Martinez, doyenne de l'École supérieure d'Économie, NE ;
- Pius Felber, vice-président de Tissot SA ;
- David Fusi, membre du comité de direction élargi banque CIC (Suisse) SA et Responsable corporate banking succ. Suisse ;
- Paris Brown, sales manager Wenger Watch SA.

Le président de la SNO, le capitaine Christophe Chollet, ouvre la soirée par une anecdote : lorsqu'il était aspirant officier, en se présentant pour 2 places de travail dans 2 offices de la Confédération différents, l'un l'encouragera vivement à grader et l'autre lui demandera de choisir entre la place de travail et l'école d'officier.

Le modérateur a divisé les débats en 2 parties : « L'officier dans la société » et « l'armée dans le contexte international ». Après un rapide abord du deuxième sujet qui s'est révélé être très intéressant, le débat est revenu au premier thème qui semblait être non seulement porteur, mais semblait également montrer beaucoup de déficit de communication, de marketing et de finalisation de la part de l'armée. Les quatre points suivants nous ont paru les plus significatifs.

Synergie de armée – économie privée

Les dirigeants d'entreprises sur le podium ont fait remarquer que le départ de leurs cadres pour le service militaire n'est pas sans inconvénient. Par contre ils restent sincèrement convaincus non seulement de l'utilité de la cause, mais aussi de l'expérience que peut apporter le service militaire pour un officier - cadre dans l'économie privée. Les officiers généraux présents ont souligné que l'armée utilise l'expérience civile de ses cadres, d'où la force de notre système de milice, mais aussi la formation militaire en *leadership* donnée par l'armée, ainsi que l'expérience du terrain dans le cadre militaire, sont un apport extrêmement bénéfique pour les employeurs et c'est à eux d'en tirer profit.

Leadership et formations militaires reconnues dans le civil

Mme Lorena Martinez a expliqué le fonctionnement de la formation en *leadership* offerte dans le civil, identique à la formation offerte dans le cadre de la formation des cadres de milice dans le service d'avancement. Cette formation reconnue et attractive a de la valeur autant en formation post grade que financière.

Lors des questions ouvertes au public, un membre de la SNO, le brigadier Jean-Pierre Leuenberger, a souligné l'existence de la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA) à Lucerne, où les cadres supérieurs trouvent aussi une formation continue et reconnue dans les domaines du commandement et des fonctions d'état-major.

Le monde politique

Quelques réactions du public ont souligné le problème de la responsabilité politique. Il est nécessaire que les élus soutiennent mieux le système de politique de sécurité et les cadres qui s'engagent pour sa cause. « Un coup

de gueule », comme l'intervenant le dira de lui-même, a porté sur la problématique des engagements subsidiaires de type « garde d'ambassade » où il ne conçoit pas de se priver d'un employé pour de tels engagements.

Communication / Marketing

C'est certainement là que le débat se focalise et qu'une grande part du problème de la reconnaissance de l'officier dans l'économie privée trouve sa source. Monsieur Fusi, qui précise qu'il n'est pas militaire lui-même, est sincèrement convaincu de l'utilité de la formation militaire et de notamment de la formation d'officier. Juste avant le début de la table ronde et suite à une discussion avec des militaires présents, il apprend la richesse de la formation des cadres de l'armée de milice. Les dirigeants de l'économie privée et la représentante de la formation en *leadership* abondent dans le même sens: L'armée doit mieux communiquer le programme de formation, sous une forme compréhensible pour le monde civil.

Ce point sera souligné à la fin des débats par le président de la SNO, qui relève que les organisations de la Patrouille des Glaciers et du Swiss Raid Commando ont chacune un marketing organisé et une cellule (département) consacrée à vendre et à faire connaître leur manifestation. De manière ironique, il n'a pas pris la peine de demander aux intervenants concernés s'il existe un tel service au département de la défense, tant la réponse va de soi.

En conclusion, les discussions ont mis en relation un monde économique ouvert à l'officier de milice, mais à qui il faut expliquer et convaincre de notre système de formation.

La participation, soutenue autant par des invités civils que militaires, démontre l'intérêt de ce sujet et le besoin de le traiter en priorité. Un déficit en communication est au centre du problème, ainsi que la nécessité d'établir un programme clair et ciblé autant dans la formation militaire que dans sa reconnaissance civile.

S.I.



Nouvelles brèves - International

France: la professionnalisation des armées

Sébastien Jakubowski,¹ officier et docteur en sociologie, s'est intéressé en expert aux conséquences de la professionnalisation. Son sujet, plus précisément, concerne la relation entre la professionnalisation et l'exercice de l'autorité dans les armées. Les appelés ont été remplacés par des engagés volontaires qui effectuent un passage de quelques années sous les drapeaux. Ces contractuels ne sont ni des appelés, ni des fonctionnaires, et transforment profondément les relations hiérarchiques. Cette systématisation du contrat affecte l'institution, son fonctionnement et l'exercice d'une autorité contrainte par les impératifs de recrutement et de fidélisation.

« La réussite de la transformation des armées est que celles-ci ne s'y sont pas opposées. » La professionnalisation concerne « des engagés qui viennent pour exercer un métier et non pour passer sans ennui leur période obligatoire de service. ». L'ambiguïté est souvent présente, d'ailleurs, chez ces jeunes qui ne se plaignent pas d'avoir été recrutés sans grande difficulté (dans l'armée de Terre, un candidat sur deux est accepté) mais qui estiment aussi que les armées leur doivent quelque chose, singulièrement une aide pour trouver une place dans la société civile, quand ils auront quitté le métier des armes.

L'auteur analyse le comportement des jeunes devenus provisoirement militaires en distinguant deux groupes: les institués, « perméables au discours de l'institution, aux valeurs et aux traditions que celle-ci met en avant » et les organisés qui sont « tentés par une sortie de l'institution », car ils refusent les travaux d'intérêt général, ces anciennes corvées désormais appelées des baisses. Lesquelles, au-delà du ménage des bureaux, peuvent comprendre les gardes ou les prises d'armes... Le travail du sociologue permet d'approfondir ces situations. Sébastien Jakubowski s'est entretenu avec des soldats des forces spéciales, qui sont considérés comme la crème de la crème des armées et se vivent comme tels. Dans les groupes de combat de ces unités d'élite, le commandement s'exerce de manière originale, les chefs écoutent les avis des autres, au point de « fonder les apparences d'une démocratie participative », car « il semble que les hommes soient associés à la prise des décisions majeures et que l'adoption de la solution la meilleure soit soumise à une recherche collective. »

A l'heure où les armées vivent à nouveau une secousse sévère, on lit avec intérêt ce que l'auteur écrit à propos de la professionnalisation et, face à ce bouleversement, de l'attitude des armées « Il n'est pas véritablement envisageable de changer les institutions sans elles. La réussite de la transformation des armées est que celles-ci ne s'y sont pas opposées. » Bien sûr... Mais avaient-elles davantage le choix, dans la dernière décennie, que dans celle qui s'ouvre aujourd'hui?

Jean Guisnel

1 Sébastien Jakubowski: *La professionnalisation de l'armée française. Conséquences sur l'autorité*. L'Harmattan, Paris, 2008, 306 pages.